



Récupération des deux journées de Toussaint

publié le 12/03/2013

Information aux familles

La première journée est récupérée **nationalement le vendredi 5 juillet 2013**.

La deuxième sera récupérée en deux fois en considérant qu'elle correspond à l'**emploi du temps d'un jeudi**. Les dates sont :

- ▶ *le mercredi 3 avril après-midi* : correspond au **jeudi matin** : récupération des cours ayant lieu de 9h30 à 12h30 (M2 à M4)
- ▶ *le mercredi 22 mai après-midi* : correspond au **jeudi après-midi**.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.